



Pan african farmers' organization
Organisation panafricaine des agriculteurs
المنظمة الإفريقية للفلاحين

Termes de Référence

Expertise pour développer une stratégie de cartographie des OP et des produits agricoles locaux africains.

Juillet 2023

Organisation Panafricaine des Agriculteurs (PAFO)

Kibagabaga, KG 25 Ave, Kimironko, Kigali, Rwanda

I. Introduction

Les organisations paysannes (OP) sont essentielles pour promouvoir le développement agricole durable en Afrique. Ils représentent et défendent les petits exploitants agricoles, partagent leurs connaissances, facilitent l'accès aux ressources, créent des liens commerciaux et autonomisent les agriculteurs. La cartographie des OP et de leurs activités peut améliorer leur visibilité et leur efficacité.

L'Organisation panafricaine des agriculteurs (PAFO) reconnaît l'importance de cartographier les OP pour renforcer leur voix collective et promouvoir leurs contributions à l'agriculture durable. Le PAFO envisage une stratégie de cartographie des OP et des produits du terroir agricole local africain, axée sur la promotion de l'accès et de la gestion des données agricoles par les OP, et la valorisation des produits locaux africains à haute valeur ajoutée.

L'élaboration d'un cadre cartographique complet qui couvre la répartition géographique des OP et identifie les produits agricoles du terroir africain fournira une base pour une prise de décision éclairée, l'allocation des ressources et des interventions ciblées. Cartographier ces produits peut également favoriser leur reconnaissance et leur valorisation tout en préservant les savoirs et pratiques traditionnels.

La protection des données est un aspect important de cette stratégie et des mesures doivent être prises pour protéger la vie privée et la confidentialité des données agricoles collectées par les OP.

Presentation de la PAFO

La PAFO est reconnue comme l'organe représentatif des organisations paysannes africaines au plus haut niveau continental. La PAFO est actuellement composée de cinq réseaux régionaux africains représentant plus de 70 organisations paysannes d'hommes et de femmes de 49 pays africains. La PAFO a été créée en octobre 2010 par son assemblée constituante et est actuellement basée à Kigali. Cette assemblée constitutive a été l'aboutissement d'un processus entamé il y a plusieurs années en collaboration avec les cinq réseaux régionaux d'organisations paysannes d'Afrique de l'Est (EAFV), d'Afrique centrale (PROPAC), d'Afrique de l'Ouest (ROPPA), d'Afrique australe (SACAU) et du Nord Afrique (UMNAGRI).

II. Objectifs de la stratégie

L'objectif de la stratégie est d'établir un cadre de cartographie complet qui englobe la répartition géographique des organisations agricoles africaines (OP), dans le but d'autonomiser ces organisations grâce à une gestion améliorée des données, une prise de décision éclairée et des efforts de collaboration.

Les objectifs de cette consultation sont :

- Créer une base de données complète et à jour des Organisations Agricoles Africaines (OP)
- Promouvoir la prise de décision basée sur les données parmi les OP pour améliorer leur productivité et leur rentabilité

- Faciliter la collaboration et le partage d'informations entre les OP pour soutenir le développement d'une agriculture durable en Afrique
- Fournir aux OP les outils et ressources nécessaires pour gérer efficacement leurs données agricoles
- Cartographier et promouvoir les produits africains de grande valeur et les lieux de labellisation et de reconnaissance
- Préserver et célébrer les savoir-faire et pratiques traditionnels africains

III. Portée, devoirs et modalités de l'expertise

3.1. Devoirs et responsabilités

L'expertise est sous la supervision directe du directeur général de PAFO. Les tâches et responsabilités attendues comprendront, entre autres :

- Mener des recherches et des analyses
- Consolider et synthétiser les résultats de recherche ;
- Développer des rapports et des visualisations de données pour PAFO et ses membres des réseaux régionaux
- Identifier et proposer de manière proactive des alternatives pour améliorer la performance et l'exactitude des données ;
- Collaborer avec l'équipe PAFO pour collecter et intégrer les données

3.2. Étendue des travaux

La portée des travaux de cette stratégie couvre globalement les éléments suivants :

- Mener une revue de la littérature existante et des meilleures pratiques sur la cartographie des OP et des produits agricoles locaux du « terroir » africain
- Avec l'aide du secrétariat de la PAFO, assurer la liaison avec les réseaux membres de la PAFO ; avec les parties prenantes concernées, y compris la PAFO, les OP, les gouvernements, les partenaires de développement et le secteur privé afin de recueillir des informations pour l'élaboration de la stratégie
- Organiser et animer des ateliers de concertation avec les réseaux régionaux d'OP
- Élaborer un projet de stratégie et de plan d'action pour chacun des trois objectifs énumérés ci-dessus
- Présenter le projet de stratégie et de plans d'action à la PAFO pour examen et commentaires
- Intégrer les commentaires de la PAFO et finaliser la stratégie et les plans d'action

3.3. Livrables et échéancier

L'expert fournira les résultats suivants :

Dates des livrables	Dates
Un projet de stratégie africaine et de plan d'action pour la cartographie des OP et des produits locaux agricoles africains	

Faciliter un atelier de validation qui se tiendra dans un pays africain identifié par la PAFO.	
Une version finale des documents de stratégie et de plan d'action intégrant les commentaires de la PAFO.	

3.4. Qualifications

L'expert doit avoir les qualifications suivantes :

- Nationalité Africaine
- Diplôme supérieur en agriculture, développement rural ou dans un domaine connexe
- Au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'élaboration de stratégies dans le domaine de l'agriculture ou du développement rural
- Expérience démontrée de travail avec les OP, les gouvernements, les partenaires de développement et le secteur privé en Afrique
- Excellentes capacités d'analyse, de rédaction et de communication.
- Expérience en gestion de données.

IV. Les exigences financières

L'expert est tenu de fournir une estimation des jours ouvrés nécessaires à la réalisation de la mission et de faire une proposition d'honoraires journaliers.

Le paiement de la consultation sera effectué en trois (3) versements après l'achèvement satisfaisant des livrables et la présentation d'une facture.

V. Conduite de la mission

L'expert rendra compte au SE de la PAFO et sera facilité par le responsable des Programmes de la PAFO.

La mission est divisée en deux parties :

- La première partie consiste à élaborer et à soumettre le projet de stratégie en anglais et en français
- La seconde partie comprend la validation de la stratégie par le Conseil d'administration de la PAFO (AG) et la remise du rapport de mission final.

La prestation fera l'objet d'une lettre de commande sur la base de l'offre de prix remise et des termes de référence de la mission. Il sera délivré en double exemplaire signé par les deux parties.

Les interventions nécessiteront des échanges virtuels avec le secrétariat de la PAFO et les réseaux membres facilités par le secrétariat de la PAFO. Les langues de travail seront le français et l'anglais selon le pays et l'organisation régionale concernés.

VI. Critère d'évaluation

Les critères suivants seront utilisés pour évaluer les propositions d'experts potentiels :

- Expertise technique et expérience dans l'élaboration de stratégies dans le domaine de l'agriculture ou du développement rural et de la gestion des données (40 %)
- Expérience démontrée de travail avec les OP, les gouvernements, les partenaires au développement et le secteur privé en Afrique (30 %)
- Qualité et pertinence de la méthodologie proposée (20%)
- Proposition financière (10%).

VII. Confidentialité et droit d'auteur

L'expert accepte le caractère confidentiel de la stratégie et des conclusions de sa mission. PAFO détient les droits sur tous les matériaux qui seront produits dans le cadre de cette recherche.

PAFO se réserve le droit de demander des documents complémentaires ou des explications

VIII. Soumission de proposition

Les experts intéressés doivent soumettre une proposition technique et financière à ceo@pafo-africa.org et program@pafo-africa.org, avec une copie à info@pafo-africa.org avant **le 31 Juillet 2023**. La proposition technique doit inclure les éléments suivants :

- Une lettre d'accompagnement exprimant l'intérêt pour le conseil et mettant en évidence l'expérience pertinente
- Une méthodologie détaillée et un plan de travail pour accomplir les tâches décrites dans l'étendue des travaux
- Un CV de l'expert
- Coordonnées d'au moins trois références professionnelles.

La proposition financière doit inclure un budget détaillé décrivant tous les coûts associés à la consultation, y compris les honoraires de consultation et toutes autres dépenses.

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés !